

Un deuxième tomodensitomètre améliore l'offre de service à l'Hôpital de Saint-Eustache

Saint-Eustache, le 6 février 2025 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides et Benoit Charette, député de Deux-Montagnes et ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs sont heureux d'annoncer la mise en service d'un second tomodensitomètre, aussi appelé scan, à l'Hôpital de Saint-Eustache. Ce second appareil permettra de répondre à l'augmentation des besoins liée à une forte croissance de la population dans les Basses-Laurentides.

Parmi les utilisations de ce scan, notons la détection précise de problèmes au niveau du cerveau et de la colonne vertébrale, l'évaluation de patients ayant subi un accident, le dépistage précoce de certaines maladies et l'évaluation de la réponse à des traitements de chimiothérapie ou de radiographie, etc.

D'un budget de 6 550 000 \$ pour la construction liée au projet et pour les équipements, ce nouveau scan permettra d'augmenter significativement le nombre d'exams effectués annuellement à l'hôpital. Près de 30 000 scans sont effectués annuellement à l'Hôpital de Saint-Eustache et, avec ce nouvel appareil, ce nombre atteindra approximativement 50 000 scans.

« Je tiens à remercier toutes les équipes qui ont pu faire de cet investissement une réalité. Déjà en service depuis le 2 décembre 2024, ce nouveau tomodensitomètre contribue à la réduction des listes d'attente et améliore l'offre de proximité pour la population des Basses-Laurentides. », souligne Julie Delaney, présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides.

« Je suis ravi de l'acquisition de ce nouvel appareil pour l'Hôpital de Saint-Eustache. Ce nouvel équipement s'inscrit en droite ligne avec l'engagement de notre gouvernement à doter les établissements du Québec d'appareils technologiques modernes et efficaces. Il va considérablement améliorer la qualité de vie des usagers de toute la région en leur offrant un service médical de qualité à proximité de leur domicile. Je tiens à saluer toutes les équipes du CISSS des Laurentides qui ont travaillé sur ce projet et qui contribuent à améliorer la qualité de vie des personnes. », indique Benoit Charette, député de Deux-Montagnes, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.